

# POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INFRACTION PÉNALE



# Champs d'application

La politique de prévention des risques d'infraction pénale s'applique à tous les membres d'IDE Electric.

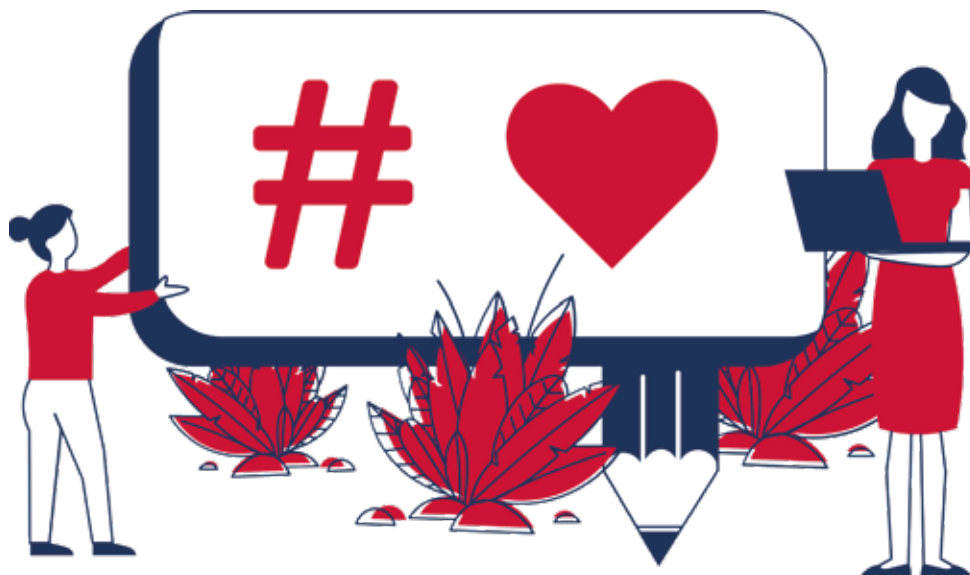
Sont considérés comme "membres" tous ceux qui font partie du Conseil de direction, de la Direction Générale, des Chefs de Département, du personnel qui offre ses services au nom de l'IDE, quel que soit le mode ou la durée de son contrat, des conseillers, des avocats et des consultants.

L'IDE promeut l'application de la présente politique, le cas échéant, auprès de ses clients, fournisseurs, prestataires de services et autres tiers avec lesquels elle est en relation dans l'exercice de son activité.



## L'engagement du Conseil de direction

Le Conseil de direction est chargé, entre autres, de formuler la stratégie et d'approuver la politique de prévention des risques d'infraction pénale de l'entreprise, et d'organiser les systèmes de gestion interne dans le but de maintenir un contrôle strict du respect de la législation applicable, des principes éthiques et de la réglementation interne.



## En adoptant cette politique, le Conseil de direction fait preuve de l'engagement ferme de l'entreprise et de tous ses membres afin de :

Prendre connaissance et respecter scrupuleusement la législation applicable au développement de l'activité de l'entreprise, et respecter pleinement les obligations et engagements assumés dans leurs relations contractuelles avec des tiers.

Fournir tous les moyens et ressources nécessaires pour faciliter, le cas échéant, la prévention, le contrôle, la détection et la sanction des actes et comportements illégaux ou non éthiques qui peuvent avoir lieu au sein de l'entreprise.

Respecter les principes généraux de prévention des risques d'infraction pénale énumérés dans le Manuel du système de gestion du risque juridique et le respect du Code de conduite, ainsi que les autres législations internes et la maîtrise des risques établies.

Maintenir une éthique honnête et sans faille dans toutes leurs activités et, par conséquent, s'opposer à toute forme d'acte illégal, criminel ou de toute autre nature.

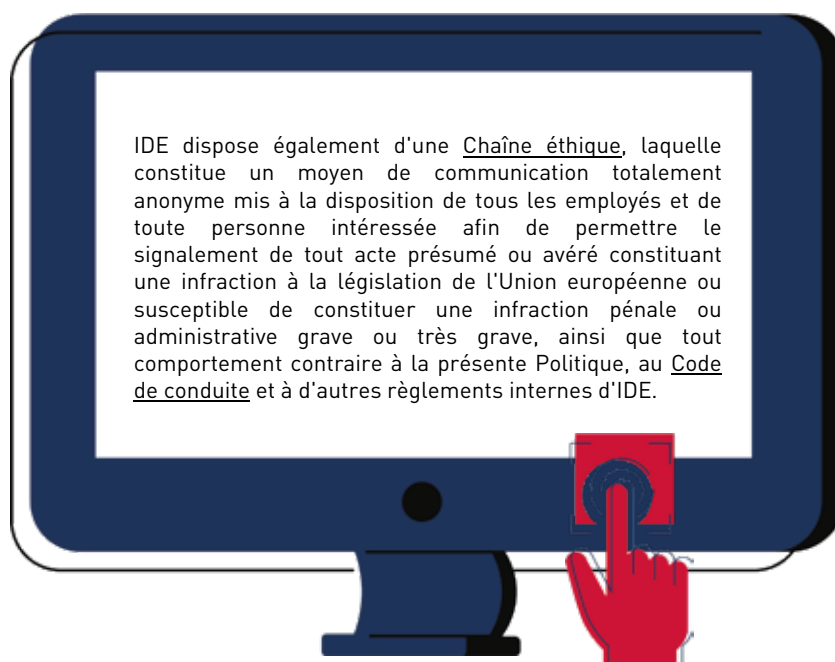
Éviter toute forme de corruption en veillant à tout moment aux besoins particuliers et aux circonstances de tous les sujets impliqués dans les activités commerciales et professionnelles de l'entreprise.

Cet engagement de tolérance zéro et de lutte contre la survenance de tout type d'acte illégal, ainsi que le maintien d'une culture d'entreprise fondée sur l'honnêteté, l'intégrité et l'éthique, sont préconisés par le Conseil de direction et par la Direction générale de l'IDE, et doivent être respectés par tous les membres de l'entreprise et leurs parties prenantes.

Par conséquent, le strict respect de la loi, de la présente Politique, du Code de Conduite et des autres règlements internes du Système de Gestion Intégrée et du Système de Gestion des Risques d'Infraction Pénale (ci-après, SGRP ou Conformité), est obligatoire pour tous les membres de l'IDE ; de sorte que les mesures disciplinaires pertinentes seront adoptées, au cas par cas, pour sanctionner toute infraction à cet effet.



Comme preuve de cet engagement ferme, l'IDE a mis en place un Système de Conformité et a nommé une Commission de Conformité, dotée de pouvoirs autonomes d'initiative et de contrôle, responsable du développement, de la supervision et du suivi du Système de Gestion de la Conformité ; ayant reçu les ressources, l'indépendance et l'autorité nécessaires au développement de leurs fonctions.



IDE dispose également d'une Chaîne éthique, laquelle constitue un moyen de communication totalement anonyme mis à la disposition de tous les employés et de toute personne intéressée afin de permettre le signalement de tout acte présumé ou avéré constituant une infraction à la législation de l'Union européenne ou susceptible de constituer une infraction pénale ou administrative grave ou très grave, ainsi que tout comportement contraire à la présente Politique, au Code de conduite et à d'autres règlements internes d'IDE.

## Approbation, validité et réexamen

La présente politique de prévention contre les risques d'infraction pénale a été approuvée par le Conseil de direction et est valable pour une durée indéterminée.

La Commission de conformité, avec le soutien du Département de la qualité, le cas échéant, pour la gestion intégrée des systèmes de gestion, révisera régulièrement la présente Politique de Prévention des Risques d'Infraction Pénale et recommandera au Conseil de direction les modifications et mises à jour qui contribuent à leur développement et à leur amélioration continue, en tenant compte, le cas échéant, des suggestions et propositions formulées par les membres de l'IDE ou d'autres parties intéressées.

Conseil de direction

IDE Electric, SL



Approbation : Septembre 2021  
Dernière mise à jour : Juin 2023



**IDE ELECTRIC, S.L.**

**Siège social**

Leonardo da Vinci 2  
Pol. Ind. Los Huertos  
E-50800 Zuera  
Zaragoza (Espagne)

**Entrepôts et logistique**

Guttemberg 48  
Pol. Ind. Los Huertos  
E-50800 Zuera  
Zaragoza (Espagne)

---

**Téléphone:** +34 976 451 080

**E-mail:** [ide@ide.es](mailto:ide@ide.es)

**Web:** [www.ide.es](http://www.ide.es)

---

